Égalité des chances: participation des femmes à la recherche scientifique européenne

1999/2106(COS) - 25/11/1999

La commission a adopté le rapport de Mme Eryl Margaret McNALLY (PSE, UK) sur la communication de la Commission "Femmes et sciences - mobiliser les femmes pour enrichir la recherche européenne" (procédure de consultation). Le rapport se félicite de l'initiative de la Commission, dont il partage les objectifs et la motivation. Il approuve en particulier la large définition des "sciences" retenue par la Commission, la mise en route d'un système de statistique sur la participation des femmes dans les domaines de la science et de la recherche, grâce à une coopération plus étroite entre les Etats membres, et une représentation accrue des femmes tant au niveau de l'Union qu'à celui des pays membres dans les comités de décision des politiques de la CE ou d'évaluation des projets et de contrôle des credits (et surtout au moins 40% des femmes dans les Forum européens de recherche...). Le rapport demande aussi la création, au niveau européen, d'une banque de données d'experts afin de faire connaître à un large public les différents réseaux de femmes scientifiques. La Commission et les Etats membres sont également invités à coopérer pour améliorer les statistiques en vue d'une large participation aux conférences de mai 2000 (avec les fonctionnaires nationaux) et de mai 2001 (avec les femmes scientifiques). Le rapporteur a dénoncé aussi les obstacles que les jeunes filles de plus de 16 ans et les femmes rencontrent dans le système d'éducation et de formation avant de passer par les filières du monde scientifique et technologique; pour cela, la Commission doit s'engager dans la lutte contre les discriminations positives en faveur de garçons tant sur le terrain scientifique que sur celui de l'enseignement dans les secteurs aussi bien industriels qu'universitaires. Enfin, le rapport exhorte les réseaux de femmes scientifiques à s'impliquer davantage dans les processus décisionnels nationaux et de l'Union.